



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 27 novembre 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant l'équivalence entre le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire de l'École à programmes de la Communauté française de Belgique de Rabat et le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française', portant le numéro 74.977/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 27 novembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.